



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

Dossier de presse



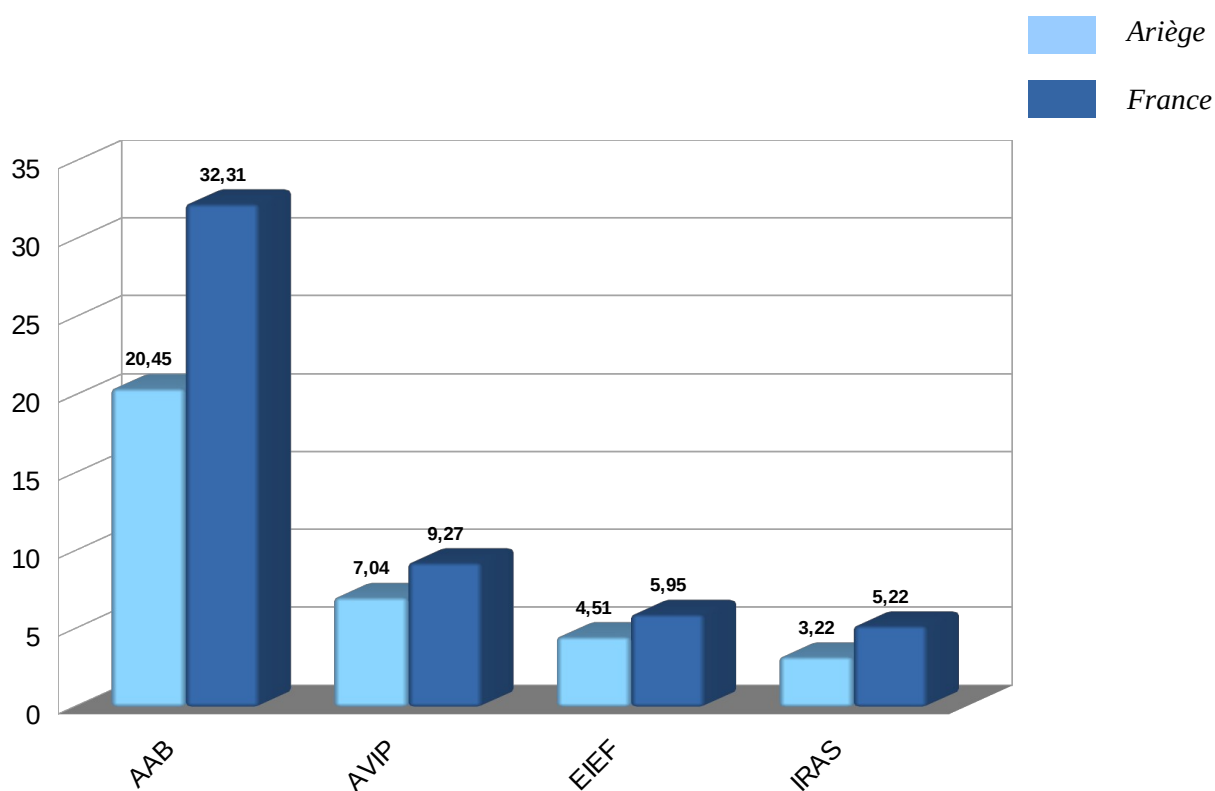
Bilan sécurité 2018

Service départemental de la communication interministérielle
pref-communication@ariego.gouv.fr 05.61.02.11.41 / 06.72.37.66.86

Suivez – nous sur www.ariego.gouv.fr Twitter et Facebook

L'Ariège un département relativement épargné par la violence

Comme le montre la comparaison des taux départementaux et nationaux pour 1000 habitants, l'Ariège reste un département relativement épargné par les phénomènes de délinquance sous ses formes les plus violentes, qui se traduit cette année par une **baisse globale de la délinquance générale de - 3,66 %** (6 309 faits enregistrés en 2018, 6 549 en 2017).



Ces résultats encourageants sont dus notamment à l'action des services de l'État, à leur occupation du terrain, leur réactivité face aux phénomènes de délinquance, et aux dispositifs de prévention de la délinquance : vidéoprotection, participation citoyenne, police de sécurité du quotidien.

Amorce d'une baisse globale des atteintes volontaires à l'intégrité physique

2018 est la 1^{ère} année de baisse globale des atteintes volontaires à l'intégrité physique en augmentation constante depuis 2010 : **-0,83 % en 2018 soit 1 075 faits commis**.

A noter cependant que les atteintes volontaires à l'intégrité physiques restent en augmentation depuis 2013 en zone gendarmerie **+2,83%**, et diminuent en 2018 de **-11,24 %** en zone police.

Certaines formes de délinquance sont en augmentation, c'est notamment le cas des menaces et chantages **(+6,32% soit 286 faits commis)** et des violences sexuelles **(+25,8% soit 112 faits commis)**.

Les évolutions de ce dernier indicateur sont à interpréter avec prudence. En effet, une hausse du nombre de violences sexuelles enregistrées 2018 peut être lié au mouvement de libération de la parole et concerner des faits anciens.

849 cas d'atteinte à l'intégrité physique ont été élucidés par les services de sécurité. Le taux d'élucidation est passé de 84% en 2017 à 78,83% en 2018, le taux national est de 62,14%.

Baisse des cambriolages et des escroqueries

On assiste en 2018 à la plus forte baisse depuis 2010, du nombre de cambriolages commis avec une baisse de **- 12,8%** des faits commis (714). A noter que les cambriolages de logements représentent 58,9% de l'ensemble des faits commis.

Le taux d'élucidation est de 19% en 2018 (taux national 13,85%).

La lutte contre les cambriolages et les vols liés à l'automobile demeurent une priorité, notamment les vols à la roulotte.

L'efficacité de la prévention

Poursuite des opérations tranquillité vacances et tranquillité absences

Alertes SMS pour prévenir les cambriolages

Campagnes de prévention à destination des élus, associations, population : flyers, dispositifs vidéoprotection, participation citoyenne

Focus sur les trafics

Comme en témoignent les saisies effectuées par les services, l'activité de lutte contre les trafics demeure soutenue dans le département. La collaboration entre les services douaniers et les forces de sécurité intérieure participe à l'efficacité de la lutte contre le trafic organisé de tabacs et de stupéfiants.

Tabac

100 000 paquets de tabac saisis en 2018 par la brigade territoriale des douanes d'Ax-les-Themes (contrevalueur sur le marché national de 800 000 €). Ces saisies représentent plus de 55% des saisies régionales.

Stupéfiants

Les saisies en 2018

119 kg de résine et herbe de cannabis

250 pieds et 47 branches séchées de cannabis

67 g de cocaïne

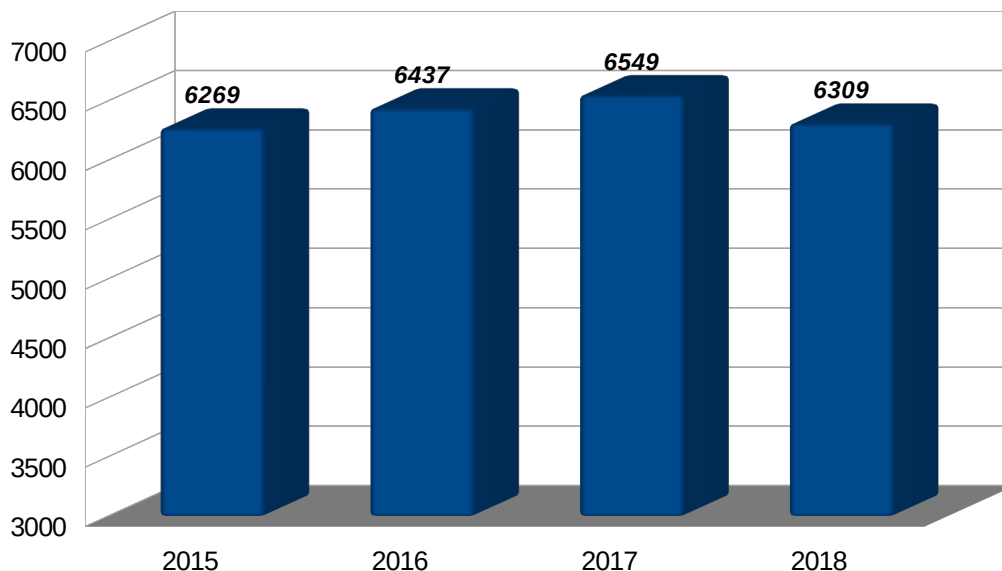
Prévention

La Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives consacre chaque année des crédits au financement des actions de prévention en milieu scolaire, en milieu festif et des actions de prévention de conduites dopantes.

Le nouveau plan national de mobilisation contre les addictions 2018/2022 adopté en décembre 2018, met l'accent sur la prévention, et porte une attention particulière aux publics les plus vulnérables.

Les chiffres

Évolution de la délinquance générale



Mesures de prévention

20 communes et **3** communautés de communes autorisées à installer un système de vidéoprotection

29 protocoles de participation citoyenne signés

Ce dispositif consiste à mobiliser la vigilance solidaire des habitants en vue de prévenir la commission d'actes infractionnels, sous le contrôle des forces de l'ordre et du maire de la commune engagée dans cette démarche.

22 dossiers subventionnés en 2018 sur le Fonds interministériel de prévention de la délinquance grâce à une enveloppe globale de 51 525,08 € dont notamment

- **25 338 €** au titre du FIPD
 - ⇒ **75,22%** de ces crédits destinés à la mise en œuvre d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance
 - ⇒ **24,78%** dans le cadre de l'amélioration de la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, et l'aide aux victimes.

Ou encore pour financer

- l'acquisition de gilets pare-balles à Mirepoix
- un projet d'amélioration des relations police/population porté par le PAAJIP de Foix
- un projet de vidéoprotection au centre hospitalier du Val d'Ariège

- la sécurisation d' établissements scolaires à Prat-Bonrepaux, Ségura et Carlade-Roquefort.

8 projets subventionnés en 2018 par la mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives grâce à une enveloppe départementale de 26 398 €.

- 29,02 % des crédits ont permis de subventionner des actions de prévention des conduites addictives en milieu festif ou hors scolaire (3 actions)
- 39,78 % des crédits alloués à des actions de prévention des conduites addictives en milieu scolaire (3 actions)
- 31,21 % des crédits ont permis de soutenir des actions de prévention de conduites dopantes (2 actions)

4 dossiers subventionnés par la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti LGBT grâce à une dotation de 8 700 € :

- 2 projets de sensibilisation des jeunes au problème du racisme et de l'antisémitisme
 - 2 projets de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT.
-



Une accidentalité en nette baisse

En 2018, le bilan de l'accidentalité s'améliore avec une baisse importante de tous les indicateurs par rapport à 2017. Les chiffres 2018 sont également en dessous de la moyenne des cinq dernières années (2014-2018) ce qui en fait une année encourageante en termes de résultat dans le département.

- Nette baisse de près d'un tiers des accidents corporels, des personnes blessées (122 blessés en 2018 contre 180 en 2017 : **-58**) ou tuées (12 tués en 2018 contre 17 en 2017 : **-5**) en 2018 par rapport à l'année précédente.
- Hausse de la mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans puisqu'aucun n'avait perdu la vie en 2017 contre **3** en 2018.
- Les personnes les plus touchées restent les plus de 65 ans qui représentent **7** tués en 2018 soit 58 %.

Même si les causes des accidents sont souvent multiples, l'alcool qui reste le facteur principal puisqu'il est présent pour 45 % des accidents mortels, suivi par la vitesse ou les refus de priorité, chacun responsable dans 18 % des cas.

Des mesures de prévention

Analyser les causes

Le pôle départemental de sécurité routière s'est réuni à trois reprises en 2018. C'est une instance réunissant tous les acteurs départementaux police, gendarmerie, gestionnaires de voirie, et préfecture. Ce pôle a mis en place une commission administrative d'investigation pour les accidents mortels, présidé par la directrice des services du cabinet et regroupant le maire de la commune, le gestionnaire de voirie, les forces de l'ordre, le SDIS. En 2018, cette commission a analysé 9 accidents, ce qui a permis de mieux appréhender les circonstances et d'éventuellement identifier des problèmes liés à l'infrastructure.

Faire de la prévention auprès de publics ciblés

La prévention reste un enjeu majeur en matière de sécurité routière, en particulier auprès des jeunes. Les établissements scolaires et les acteurs du péri-scolaire ont été mobilisés. Un forum a été organisé le 13 février 2018 pour permettre à ces établissements de rencontrer

les intervenants en matière de sécurité routière dans le département. 800 élèves ont participé à cette action.

En 2018 le document général d'orientation, document stratégique pour la mise en place des politiques nationale et locale de sécurité routière a été actualisé et programmé pour la période 2018/2022. Il a été co-signé le 9 juillet 2018 par la préfète, la procureure, le président du conseil départemental et le président de l'association des maires et élus de l'Ariège. Ce document définit les 5 enjeux prioritaires du département : le risque routier professionnel, les substances psychoactives, les jeunes, les seniors et les deux-roues motorisés. Ces enjeux sont déclinés dans le cadre du plan départemental annuel de sécurité routière. Dans ce cadre 31 actions de prévention ont été financées en Ariège grâce à des crédits d'État en 2018, pour un budget de 55.000€.

Une analyse approfondie de l'accidentalité locale a permis de dégager 42 orientations d'actions portant sur l'amélioration de la connaissance, la sécurisation des infrastructures, l'information, la formation, l'éducation, la sensibilisation, le contrôle et la sanction. Les porteurs de projets, acteurs de la sécurité routière, pourront ainsi proposer des actions dans ce cadre afin de contribuer efficacement à la baisse de l'accidentalité ariégeoise.

Des actions spécifiques ont été menées à destination des 2 roues. 500 personnes ont participé au relais Virolo à Luzenac et 50 équipages à la journée sécurité moto à Pamiers.

